

COMPTE-RENDU DE LA CEREMONIE DE REMISE DES PALMES ACADEMIQUES Mercredi 13 janvier 2016

Le 13 janvier 2016, sous la Présidence de Mme Valérie Cabuil, Recteur de l'Académie d'Amiens, Chancelier des Universités, en présence de M. de Mester, Préfet du département de la Somme, la remise des Palmes Académiques - Promotions du 1^{er} janvier et du 14 juillet 2015 - s'est déroulée au CANOPE d'Amiens dont M. François Sirel est le Directeur. L'auditorium Robert Mallet était comble.

M. Bernard Phan, Président de la section de la Somme de



l'AMOPA, ouvrit la séance à 14h. Il remercia les personnalités : Mme le Recteur ; M. le Préfet de la Somme ; Mme Nicole Klein désormais Préfète de la Région Normandie mais promue en 2015 alors qu'elle exerçait ses fonctions à Amiens ; M. Yves Delecluse, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Somme ; M. Francis Perdu, Président d'Honneur de la section de la Somme ; M. Bernard Geisen, Président d'Honneur de la section de l'Aisne ; M. Jean-Rémy Bourré de

l'Ordre des Avocats ; les membres du Comité consultatif de la section et plus particulièrement **Mme Colette Boitel** - coordonnatrice générale et Vice-présidente.

Il remercia les 42 récipiendaires ayant répondu positivement à l'invitation ; leurs parrain et marraine ; les Chefs de Division ; les Inspecteurs ; les Chefs d'Etablissement, les Professeurs ; les familles et amis venus nombreux.

Puis il insista sur les qualités des promus qui, ainsi, « légitimement reconnus sur la place publique », aident à renforcer la lucidité sur les valeurs universelles.

Mettant l'accent sur le dévouement de tous les personnels, leurs compétences, leurs actions réfléchies, leur tempérance, il ajouta que ces décorations témoignant de leurs services rendus, encouragent par ailleurs à poursuivre, voire amplifier les actions.



Mme le Recteur, après avoir remercié l'assistance pour son accueil chaleureux, présenta ses meilleurs vœux pour cette année 2016, après les douloureux événements de l'an dernier.

Elle souligna ensuite la nécessité de défendre les valeurs de la République. Puis fut rappelée l'évolution de l'Ordre des Palmes Académiques - depuis sa création en 1808 par Napoléon 1^{er}. Elle insista sur le rôle de l'«Ecole, refuge, rempart contre la barbarie et l'obscurantisme», sur son ouverture vers les partenariats, les associations sur le service public universel, sur l'union pour former les générations à venir.

Elle salua donc les vies consacrées à l'Education Nationale, les formations de plus en plus performantes en fonction d'une recherche incessante, les difficultés toutefois des missions...



Remettant quelques instants plus tard la médaille de Chevalier à **Mme Nicole Klein**, **Mme le Recteur** rappela sa carrière exemplaire au sein d'instances de haut niveau, son objectif d'égalité des chances, sa lutte

contre la paupérisation, sa politique de santé, son audace positive, la coopération sereine entre la Préfecture et le Rectorat...



Dans son intervention, **Mr le Préfet** a rappelé que ceux qui se consacrent à l'éducation et à la formation des jeunes méritent « une reconnaissance particulière du pays ». Quelle plus belle mission peut-il y avoir que de faire progresser la culture en formant la jeunesse au travers des lettres, des sciences et des arts. Mais cette tâche est devenue plus difficile du fait des multiples changements qui ont affecté le monde, nos sociétés et plus particulièrement la famille. Ce qui conduisit Monsieur le Préfet à dire « J'ai d'ailleurs une pensée pour les enseignants qui tous les jours s'exposent. A travers vous, je souhaite aussi leur témoigner toute la reconnaissance de la Nation. Oui, pour être professeur, il faut du courage, du courage intellectuel et parfois du courage physique ! J'aimerais que cette remise de décoration soit aussi l'occasion de le rappeler solennellement ».

Les généreux concepts prirent corps dans leurs diversités, lors de la remise des médailles aux récipiendaires par leurs parrain et marraine respectifs (confère le livret des récipiendaires donné à chacun). 1 Commandeur, 13 Officiers et 28 Chevaliers furent ainsi distingués.

Si tous répondent aux objectifs fondamentaux dans l'unité de l'Education Nationale, ils savent aussi diffuser leurs empreintes plus personnelles, leurs liens chaleureusement vivants au sein des communautés éducatives interactives, avec les partenaires socioculturels. L'Ecole ne saurait être « une tour d'ivoire ». Grâce à l'abnégation de tous, donc de chacun, elle ne cesse de rayonner. Chaque distinction témoigne de décloisonnements, d'actions multimodales, d'équipes dévouées ouvertes sur le monde, garante de liberté, d'égalité, de respect, au plus près des terrains même les plus difficiles.

Ecoute, attention, encouragement à l'innovation créent de fructueuses symbioses évolutives. Formations continues, structures de l'alternance pour des centaines d'apprentis dans l'Académie, coordination d'équipes en faveur des handicapés ; comité d'accompagnement pour les malades ; « remise en confiance de jeunes désespérés de ne plus croire en eux-mêmes » ; séjours pédagogiques à l'étranger ; ingénieries informatiques et technologiques. Signalons plus particulièrement au Lycée Lamarck à Albert, la préparation au concours d'entrée à « Airbus Industrie », sur cette terre picarde, fidèle à la tradition aéronautique...

Des initiatives personnelles, encouragées par les cadres de l'Enseignement ainsi que par les partenaires dont les élus, aboutissent sur des projets de plus en plus nombreux et de plus en plus amples. L'Education Nationale ne saurait être « une maison des habitudes bien gardées ». Ses fondamentaux essentiels peuvent s'enrichir d'espaces créatifs. Ainsi, plus que jamais, courageuse et pugnace, est-elle porteuse d'humanisme et d'humanité.



Manifestation organisée par la section de la Somme de l'AMOPA.

Compte rendu : Rédaction : *Mireille Hollville* Secrétaire adjointe
Mise en page : *Serge Maquet* Secrétaire

Responsable : *Colette Boitel* Vice présidente